



## Région, les aides votées le 6 juin 2016

lundi 13 juin 2016, par [lpe](#)

Les conseillers régionaux se sont réunis le 6 juin 2016 en commission permanente à l'Hôtel de Région et ont voté 376 dossiers pour un montant total de 59.687.923,86 €.

Dans les 4 départements de l'ex-Poitou-Charentes, ces aides sont les suivantes :

### En Charente

Au titre des **Contrats Régionaux de Développement Durable** (CRDD) 2014-2019 :

- la Région alloue 50.000 € au Département de la Charente pour la restauration de la continuité écologique à la retenue d'eau de Jarnac à travers l'amélioration des infrastructures liées aux pratiques sportives : promotion de la pratique du canoë-kayak en qualité d'activité de plein air touristique et sportive avec l'aménagement d'une aire de débarquement des canoës ; la reconquête de l'axe migrateur du fleuve Charente par les espèces amphihalines : réalisation d'ouvrages de franchissement piscicoles.
- dans le cadre du soutien à des festivals à lisibilité régionale, la Charente bénéficie de 5 dossiers aidés sur 32 dans un premier temps. Il s'agit de :
  - l'association pour le développement culturel du Rouillacais à Rouillac (32.000 €) pour le festival Les Sarabandes du 24 au 26 juin 2016, soit la programmation de 31 spectacles différents pour 84 représentations ;
  - l'association Art Blakey de Magnac Lavalette (2.800 €) pour le festival 2016 « Village Sessions » en Horte et Tardoire ;
  - l'association Art et Bois de Bréville (4.800 €) pour le festival « Art et Passion du bois » ;
  - l'association Barrophoto (3.040 €) pour le festival de photoreportage BarrObjectif, à Barro ;
  - l'association internationale de musique de la Charente (2.800 €) pour le festival international de musique de chambre à Yviers.

La Région alloue une participation statutaire au SMPI (Syndicat Mixte du Pôle Image d'Angoulême) de 680.000 € au titre de la section de fonctionnement (formation, soutien aux écoles et aux événements...).

**Aide aux établissements d'enseignement** : le lycée de l'image et du son à Angoulême va bénéficier d'une aide de 440.000 € pour l'acquisition de plusieurs équipements.

### Aide aux entreprises :

Le projet collaboratif « Pipe Realtime Immersive Multimedias » (PRIM) a été retenu dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « innovations collaboratives » lancé par les 3 ex-Régions Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes au cours du second semestre 2015.

En partant du constat que la fabrication de séries d'animation 3D à destination des télévisions (hertziennes et Internet) et des nouveaux supports multimédias (applications, web, tablettes, jeux...) est souvent réalisée à l'étranger pour des raisons de coût, les sociétés I Can Fly (société de production à Bègles), Once Open A Toon (studio d'animation à Angoulême) et Equilibre Games (studio de création et de développement d'applications à Angoulême) se sont associées pour développer la solution PRIM

permettant de traiter les images en temps réel. Avec cette plateforme, il s'agit d'anticiper les attentes de futures productions qui intégreront des aspects immersifs (lunettes 3D, à réalité enrichie ou augmentée) mais aussi de traiter les images en temps réel afin de réduire de façon importante les temps de production. La Région soutient donc ces 3 entreprises, dont 2 de Charente, pour un montant total de 246.081 €. Elle alloue ainsi :

- 76.003,20 € à Once Upon a Toon de L'Isle d'Espagnac qui est en charge de la fabrication et des tests des assets nécessaires à la série (fabrication du dessin animé test support - modeling des décors et des personnages, disposition graphique... - mais aussi des tests de rendu en temps réel et du set up des personnages sur la base de l'outil développé ;

- 56.650,80 € à la société Equilibre Games d'Angoulême, société de production spécialisée dans le développement de solutions mobiles et tablettes. Elle sera chargée de développer les utilitaires et outils nécessaires au bon fonctionnement du projet sous UNITY à travers la mobilisation de 2 ingénieurs.

Dans le cadre du **soutien à l'emploi artistique et culturel**, parmi 5 dossiers déposés, 3 concernent la Charente pour un montant total de 73.000 € dont celui de l'association Avant-Scène de Cognac qui se voit attribuer 23.000 € pour la coproduction de la nouvelle création de la compagnie EALP de Niort intitulée « Fluxus distraction ». Ce projet artistique chorégraphique est dirigé par Eloïse Deschemin et se décline en 4 volets. En contrepartie de cette aide, la compagnie s'engage à être présente à Cognac, Bordeaux et Angresse pendant une période d'au moins 30 jours entre le 1er juin et le 4 novembre 2016, à réaliser 2 représentations de la création « Fluxus Distraction » à l'Avant-Scène à Cognac et 4 autres représentations au moins sur le territoire ALPC et au-delà.

**Accompagnement au développement des entreprises à l'international** : dans le cadre du « Contrat d'Accompagnement à la Stratégie Internationale », sur les 16 dossiers votés par les élus régionaux pour un montant total de 72.013 €, 3 concernent des entreprises de Charente pour un montant de 20.521 €. L'entreprise Cognac Chollet - Distillerie du Planty SARL implantée à Boutiers Saint- Trojan et spécialisée dans le négoce, la sélection d'eaux de vie et de pineau, et la production de Cognacs, pineaux et liqueurs, bénéficie ainsi d'une aide régionale de 12.676 € pour participer aux salons Chengdu en Chine et Vinexpo à Hong-Kong.

C'est également dans ce cadre que l'entreprise SARL Electronique Conception Vente fabrication de L'Isle d'Epagnac se voit attribuer une aide régionale de 3.638 € pour participer aux salons Nimes Archery 2016 et Las Vegas Shoot.

Par ailleurs, l'entreprise SARL CONCEPT'ELEC de La Couronne bénéficie d'une aide régionale de 4.207 € pour participer au salon Security Meetings de Cannes.

**Aide aux manifestations sportives** : la Région accompagne les clubs sportifs organisateurs de manifestations de haute compétition, porteuses d'animations et d'attractivité pour les territoires. Dans ce cadre, la section canoë-kayak de l'Amicale Laïque de Gond-Pontouvre - Saint-Yrieix-sur-Charente va bénéficier d'une aide de 4.000 € pour l'organisation des Championnats de France de Kayak Polo.

## **En Charente-Maritime :**

Au titre des **Contrats Régionaux de Développement Durable** (CRDD) 2014-2019 : dans le cadre du soutien à des festivals à lisibilité régionale, la Charente-Maritime bénéficie de 13 dossiers aidés sur 32 dans un premier temps. Il s'agit de :

- L'association Révélation musicales en Pays Royannais (3.200 €) pour Les Révélation Musicales en Pays Royannais du 12 juillet au 17 août 2016 ;

- L'association Jeune Orchestre en Pays Royannais Divertimento (8.000 €) pour les Académies musicales de Royan du 10 au 23 juillet 2016 ;

- L'association CREA de St Georges de Didonne (3.200 €) pour le festival « Cine-Mioches, ma 1ère Toile » ;

- L'association Crescendo de Saint-Palais-sur-mer (3.200 €) pour Crescendo, festival international de rock progressif du 18 au 20 août 2016 ;

- Canopé : Académie de Poitiers / Atelier Canopé de La Rochelle (4.000 €) pour Aix-Libris, le livre jeunesse s'aventure sur l'île d'Aix du 09 au 12 juin 2016 ;

- L'association Didgerid'West (2.400 €) pour Tribal Elek festival en août 2016 à Aigrefeuille d'Aunis ;
- L'association Humour et Vigne (2.240 €) pour la biennale internationale du dessin d'humour, du 24 juin au 3 juillet 2016 à Jonzac ;
- L'association La Machine à Bulles (4.000 €) pour le festival Drôles de Mômes, du 8 au 10 juillet 2016, à Montendre ;
- La bonne rencontre (1.000 €) pour le festival des Notes Bleues Jazz Blues, le 15 et 16 juillet 2016 à Saint-Martial de Mirambeau ;
- Les Fadas du Barouf (1.600 €) pour la 13ème édition du festival de musique « Sur un air de Barouf », le 20 et le 21 mai 2016 à Pons ;
- L'association Balles et Pattes (3.200 €) pour le festival Les Contes des Fées à Thénac du 3 au 5 juin 2016 ;
- L'association Afriques en Scène (2.800 €) pour les Rencontres cinématographiques Visions d'Afrique en octobre 2016 en pays Marennes Oléron ;
- L'association « Musique en Pays de Pierre Loti » de Saint-Pierre d'Oléron (4.000 €) pour le festival « Musiques en Pays de Pierre Loti ».

### **Soutien à la filière nautique et à la croissance bleue :**

- la Région attribue une aide régionale de 100.000 € à l'association Grand Pavois Organisation de La Rochelle afin de soutenir l'organisation de la 44ème édition qui se déroulera du 28 septembre au 3 octobre 2016.
- la Région apporte son soutien à hauteur de 60.000 € à l'organisation de la 12ème édition des Assises de l'Economie Maritime qui se déroulera à La Rochelle (Espace Encan) les 8 et 9 novembre 2016.

### **Soutien à des entreprises fragilisées** présentant des capacités de rebond :

- soutien à titre exceptionnel à l'entreprise Watt and Sea de La Rochelle sous forme d'avance remboursable d'un montant de 60.000 € afin qu'elle puisse honorer ses commandes liées aux prochaines courses (Vendée Globe notamment), suite à l'incendie qui a ravagé l'entreprise et détruit l'ensemble du stock et des bâtiments en février dernier. L'entreprise, très présente à l'international, est pour l'instant relogée par la Communauté d'agglomération de la Rochelle.

### **Protection des espaces naturels sensibles :**

- la Ligue pour la Protection des Oiseaux basée à Rochefort va bénéficier d'une aide de 53.475 € pour une action visant à renforcer la valeur biologique de la baie de l'Aiguillon, à travers deux actions : travaux d'enlèvement des gisements d'huitres et élaboration d'outils de sensibilisation du public avec des supports et une exposition sur les richesses de la Baie de l'Aiguillon.

**Accompagnement au développement des entreprises à l'international** : dans le cadre du « Contrat d'Accompagnement à la Stratégie Internationale », sur les 16 dossiers votés par les élus régionaux pour un montant total de 72.013 €, 8 concernent des entreprises de Charente-Maritime pour un montant de 33.015 € :

- EARL Le pin (Saint-Brie des Bois), aide régionale de 1.725 € pour participer à des rencontres acheteurs à Bruxelles, Amsterdam, Düsseldorf, et une rencontre sommelier à Bordeaux ;
- EARL Fonteneau (Dolus d'Oléron), aide régionale de 9.516 € pour participer au SIAL de Shanghai et réaliser une mission de prospection en Chine ;
- SAS Pigeonnier François (Angoulins), aide régionale de 2.105 € pour participer au SIAL de Shanghai ;
- SAS Colibri (Pons) aide régionale de 3.458 € pour participer au SIAL de Shanghai ;
- SARL Esprit Voiles (La Rochelle), aide régionale de 3.984 € pour participer à la Foire internationale de Bordeaux et au Salon Maison et Objet à Paris ;
- SAS Alternatives Energies (La Rochelle), aide régionale de 3.445 € pour participer au Salon Electric & Hybrid Marine World Expo à Amsterdam ;
- SAS Elixir Aircraft (Périgny), aide régionale de 4.782 € pour participer aux salons aéronautiques de Friedrichshafen en Allemagne et de l'Aviation Générale à Paris-Pontoise ;
- SARL Sereni Seat (Rochefort), aide régionale de 4.000 € pour participer au salon Aircraft Interiors Expo à Hambourg.

**Aide aux établissements d'enseignement** : le lycée Merleau-Ponty à Rochefort va bénéficier d'une aide de 30.000 € pour l'équipement en matériels pédagogiques d'une salle de classe de travaux pratiques scientifiques.

### **Aide aux entreprises : garanties d'emprunt**

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement économique local, la Région soutient sous forme de co-garantie avec la SIAGI (société de caution mutuelle pour les petites entreprises) la création, le développement et la transmission des TPE exerçant une activité de proximité (artisanat, production, commerce, agriculture, aquaculture, saliculture, etc.), en phase de création, développement ou transmission-reprise.

Le montant des concours financiers pouvant faire l'objet d'une co-garantie dans le cadre de ce partenariat est plafonné à 100.000 € et leur durée doit être supérieure ou égale à deux ans. Sur les 4 dossiers d'un montant total de 84.665,50 €, 3 concernent la Charente-Maritime :

- 22.165,50 € à l'entreprise individuelle et familiale en mytiliculture de Muriel David à Charron qui souhaite développer son activité grâce à l'acquisition de nouvelles concessions de moules de bouchot et ainsi porter sa production de 43 à 65 tonnes par an.
- 12.500 € à la SARL Le Skipper, restaurant bistronomique à Saint-Martin de Ré.
- 25.000 € pour l'EURL Les Croisières charentaises à Dompierre-sur-Charente, entreprise de croisière fluviale sur la Charente (Saintes - Port d'Envaux) qui souhaite acquérir un nouveau bateau à énergie propre (électro solaire) pour remplacer celui actuellement exploité (à propulsion thermique). La capacité d'accueil du bateau sera de 119 passagers.

### **Soutien à la filière tourisme** : Appel à projets « Tourisme innovant »

C'est dans ce cadre que la Région accorde 22.237 € à la SARL d'Usson-Château des énigmes à Pons pour des travaux d'aménagement comprenant la création de 2 dispositifs d'« escape game » au Château d'Usson, inscrit aux Monuments Historiques, plus connu sous la marque « Château des Enigmes ».

**Aide aux manifestations sportives** : le Moto club Angérien de Saint-Jean d'Angély va bénéficier d'une aide de 10.000 € pour l'organisation d'une étape du Championnat du Monde de Motocross (MX1/MX2), Championnat d'Europe Jeune et championnat du Monde Féminin.

### **Accompagnement régional au contrat de professionnalisation** :

Le cabinet de chirurgie dentaire de Catherine Basset-Clayrac à Lagord sera aidé à hauteur de 2.000 € pour l'accompagnement au contrat de professionnalisation d'une secrétaire médicale.

## **En Deux-Sèvres :**

Au titre des **Contrats Régionaux de Développement Durable** (CRDD) 2014-2019 : dans le cadre du soutien à des festivals à lisibilité régionale, les Deux-Sèvres bénéficient de 5 dossiers aidés sur 32 dans un premier temps pour un montant de 37.984 €. Il s'agit de :

- La Maison pour Tous de Moncoutant (2.400 €) pour le festival photographique 2016 « Visages du Monde » ;
- L'association Blues & CO (8.360 €) pour le festival Terri'Thouars Blues 2016 ;
- L'association Artjoyette (9.880 €) pour le festival Artjoyette 2016 de Saint-Varent ;
- La Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine (8.000 €) pour le festival ludique international de Parthenay, du 6 au 17 juillet 2016 ;
- L'association Les Amis de Saint-Savinien festival de Melle (9.344 €) pour le festival Les Amis de Saint-Savinien 2016, à Melle

### **Garantie d'emprunt d'entreprises** :

Sur les 4 dossiers d'un montant total de 84.665,50 €, 1 concerne les Deux-Sèvres : celui de la SARL Desfavris-Griffon, pour la reprise d'une boulangerie-pâtisserie à Saint-Varent, et qui se voit attribuer une aide régionale de 25.000 €.

**Accompagnement au développement des entreprises à l'international** : dans le cadre du « Contrat d'Accompagnement à la Stratégie Internationale », sur les 16 dossiers votés par les élus régionaux pour un montant total de 72.013 €, 1 concerne une entreprise des Deux-Sèvres pour un montant de 2.575 € : la SCOP Coopérative laitière de la Sèvre de Celles-sur-Belle pour sa participation au SIAL de Shanghai.

**Soutien à la filière tourisme :**

La Région accorde une aide de 25.377 € à Accueillir en Gâtine - Gâtin'Emois à Scillé pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage, les travaux d'aménagement, les équipements et les investissements immatériels du projet de développement et de valorisation d'un tourisme durable de proximité en Gâtine Poitevine.

**Plan de soutien à l'investissement et à l'emploi :**

La société « Les Petits Amoureux » (LPA), basée à Ardin, se voit ainsi attribuer une aide régionale de 18.842 € pour agrandir pour la seconde fois l'atelier et y implanter une ligne complète de production de tourteaux via le rapatriement sur un même site d'équipements appartenant à une autre société du dirigeant, récemment fermée et l'acquisition d'outils de production complémentaires (robot de démoulage, chambre froide, divers). 10 emplois seront créés dans la société dont 2 cadres.

**Accompagnement régional au contrat de professionnalisation :**

La SARL des Etablissements Gauthier et Fils de St Georges-de-Noisné, entreprise de fabrication de cuisines et d'agencements divers recevra une aide régionale de 2.000 € pour l'accompagnement au contrat de professionnalisation d'un monteur-poseur.

**Aide à la coproduction et à la diffusion du spectacle vivant :**

Parmi les 5 dossiers déposés pour un montant global de 116.900 €, 1 concerne les Deux-Sèvres. La communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais se voit en effet attribuer une aide de 21.000 € pour le projet de diffusion artistique et d'action culturelle intitulé Scènes de Territoires. Au-delà de son rôle de diffusion de spectacles, Scènes de Territoire coproduit la nouvelle création de la compagnie Le Beau Monde - Yannick Jaulin, intitulée « Les Oisives », un spectacle de conte reposant sur une écriture collective entre Yannick Jaulin, Angélique Clairand et Valérie Puech. Cette aide est soumise à la présence artistique de la compagnie Le Beau Monde sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, à Aubusson dans le Limousin et à Pougne-Hérisson pendant une période d'au moins 30 jours entre le 20 juin et le 8 octobre 2016, mais aussi à 2 représentations de cette création dans le cadre de la programmation de Scènes de Territoires les 7 et 8 octobre et à 8 autres représentations au moins sur le territoire régional et au-delà.

**Aide aux établissements d'enseignement** : l'EREA Françoise Dolto à Saint-Aubin-le-Cloud va bénéficier d'une aide de 4.400 € pour l'acquisition d'une serre utilisée par les élèves de l'établissement. Il s'agit de remplacer le matériel détruit suite à des vents violents en septembre 2015.

**Aide aux manifestations sportives** : l'Entente Pongiste Bressuiraise de Bressuire va bénéficier d'une aide de 1.000 € pour l'organisation du 10ème Tournoi National de Tennis de Table.

**Dans la Vienne :**

Au titre des **Contrats Régionaux de Développement Durable** (CRDD) 2014-2019 : dans le cadre du soutien à des festivals à lisibilité régionale, la Vienne bénéficie de 9 dossiers aidés sur 32 dans un premier temps pour un montant de 35.600 €, à savoir :

- L'association La Note Blues (3.200 €) pour le festival Blues Availles 2016 ;
- L'association La Poste aux Chevaux des Ormes (2.400 €) pour « Aux Ormes Mozartiens » 2016, festival de musique de chambre ;
- L'association Le Loup Qui Zozote (3.200 €) pour le festival Quand on parle du loup, du 31 juillet au 19 août 2016, à Chauvigny ;
- Le Centre Socio-Culturel du Vouglaisien (4.160 €) pour Fêtes Escales en Vouglaisien, du 16 au 18 septembre 2016 ;

- L'association Mélusik (7.200 €) pour le festival Mélusik, du 10 au 11 juin 2016, à Lusignan ;
- L'association Neuville en Jazz (8.000 €) pour le festival Neuville en jazz 2016 ;
- L'association l'Instant Polar (1.200 €) pour le Salon du polar 2016 à Saint-Cyr ;
- L'association Fonds de Dotation Anako (3.840 €) pour le festival du film ethnographique du Loudunais, du 30 juin au 3 juillet 2016 ;
- L'association Gartempe Blues Festival (2.400 €) pour Gartempe Blues Festival 2016 à Saint-Savin.

### **Economie Sociale et Solidaire : soutien à la création d'emplois et au développement des Groupements d'Employeurs**

Une aide de 91.000 € est attribuée à l'association GLE Mode d'emplois Nord Vienne de Châtellerault, groupement d'employeurs créé par 3 entreprises du Nord Vienne qui permet de dynamiser l'économie locale et l'emploi du territoire.

Cette aide vise le recrutement prévisionnel de 30 personnes sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2016 correspondant à 30 équivalents temps plein dont 2 jeunes de moins de 26 ans et 2 seniors de plus de 50 ans.

### **Accompagnement au développement des entreprises à l'international :**

Dans le cadre du « Contrat d'Accompagnement à la Stratégie Internationale », sur les 16 dossiers votés par les élus régionaux pour un montant total de 72.013 €, 4 concernent des entreprises de la Vienne pour un montant de 15.902 € :

- La SAS La chambre aux fresques de Pindray reçoit une aide régionale de 5.924 € pour participer à divers salons dont le FIPA à Biarritz, Saguenay au Québec, le festival du film documentaire à La Rochelle... ;
- La SARL Leder Weiss d'Ingrandes bénéficie de 3.612 € pour participer au salon IWA OutdoorClassics de Nuremberg ;
- La SARL Création Galant de Nouaillé Maupertuis se voit attribuer une aide régionale de 2.366 € pour participer au salon INDEX à Dubaï ;
- La SARL Ach de Poitiers reçoit une aide régionale de 4.000 € pour participer au salon Aircraft Interiors Expo à Hambourg.

**Aide aux établissements d'enseignement** : le lycée agricole Danièle Mathiron à Thuré va bénéficier d'une aide de 30.000 € pour l'équipement en matériel des ateliers pédagogiques « espaces verts » et « agroéquipement » suite à l'ouverture du pôle paysage (armoires atelier, plateforme sherpamatic, rayonnages et accessoires, gondoles, barres de charge, transpalette, bacs stockage, établis, étaux, bases tournantes, postes électrodes, masques, touret à meuler, affuteur forêts, protection de soudures sur mesure, tables de soudage).

**Aide à la coproduction et à la diffusion du spectacle vivant** : parmi les 5 dossiers déposés pour un montant global de 116.900 €, un concerne la Vienne pour un montant de 22.900 € attribués à Le Loup qui zoote de Chauvigny, association dédiée à la promotion de la création artistique, la production, la diffusion de spectacles vivants et notamment des spectacles de marionnettes.

La nouvelle coproduction au titre provisoire « Pop Louis XV » porte sur un « seul en scène » du guitariste et chanteur Dani Bouillard précédemment connu sous le nom de Dan Panama. Le propos artistique fait référence à la pratique de distraction des cours seigneuriales par des ménestrels sur la base de chansons de gestes. La résidence aura lieu du 27 avril au 2 septembre à la Grange aux Loups (lieu de résidence permanent de la compagnie), au Théâtre Auditorium de Poitiers, au Théâtre des Carmes à La Rochefoucauld et au Centre socio-culturel La case à Vouillé. 14 dates de spectacle sont d'ores et déjà programmées.

**Aide aux manifestations sportives** : le Poitiers Basket 86 va bénéficier d'une aide de 4.800 € pour l'organisation du Championnat d'Europe de basket-ball 3x3 FIBA.